

N'oubliez pas votre assurance annulation !

Incluant : rapatriement, risques locatifs, et de nombreux autres avantages (Réductions...)

Avec la carte multi avantages de la FFCC



Détail des garanties d'annulation ou d'interruption de séjour

Les frais d'annulation de réservation ou d'interruption de séjour sont garantis du fait d'un des événements suivants subis par l'assuré, son conjoint ou l'un de leurs ascendants ou descendants directs (1er degré) :

- L'accident automobile concernant le véhicule de moins de 3,5 tonnes, utilisé pour partir en vacances, et sous réserve qu'il intervienne la veille ou le jour de la réservation de la location et qu'il immobilise le véhicule plus de 48H et entraîne plus de 5 heures de réparation.
- Le vol du véhicule de moins de 3,5 tonnes intervenant dans les 30 jours précédant le départ ou le jour d'arrivée prévu pour la location, sous réserve que le véhicule ne soit pas retrouvé durant cette période ou qu'il soit retrouvé endommagé la veille ou le jour du départ et immobilise le véhicule plus de 48 heures et entraîne plus de 5 heures de réparation.
- La destruction du domicile personnel par incendie, explosion, dégâts des eaux, à condition que les locaux soient détruits au moins à 50%.
- Le vol au domicile privé intervenant dans les 48 heures précédant le départ et sous réserve que l'importance du sinistre rende nécessaire la présence de l'assuré.
- Le vol des papiers d'identité ou des passeports le jour du départ.
- Le décès ou l'hospitalisation par suite de maladie ou d'accident.
- Les complications dues à l'état de grossesse, si l'état de grossesse a moins de 6 mois au moment du départ.
- La mutation ou la suppression des vacances par l'employeur (franchise 20%)
- La rechute ou l'aggravation d'une maladie à condition que l'assuré n'ait pas connaissance de celle-ci au moment de la réservation

Dans tous les cas, cette garantie n'interviendra que dans la mesure où l'événement garanti entraîne l'annulation complète du séjour. Plafond des garanties : 1600 €.

FFCC : Fédération Française de Camping et de Caravaning

Nom et prénom :

Profession :

Nom et prénom
du conjoint :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Téléphone :

Né(e) le :

à :

Nationalité :

Carte d'identité n° :

Préfecture :

Nombre d'enfants de moins de 18 ans dans mon installation :

Matériel :

- Tente Caravane Camping car Hébergement locatif

Je campe

- en couple* ou en famille seul

Cachet de l'entreprise :

Sogecamp
Les Varennes
72 340 Marçon

Je souhaite recevoir la carte FFCC 2010 incluant l'assurance annulation et joins un règlement de 30 € (20,50 € si je campe seul).
En échange, je recevrai ma carte et le détail de tous les services qu'elle m'apporte.

A :

Le :

Signature :

*marié, pacsé ou concubinage reconnu par l'état